

La cérémonie de la nomination a eu lieu, le 12 novembre, en présence des vicaires de la paroisse de Saint-Augustin, de M. Captier, supérieur de la société de Saint-Sulpice, lui-même chanoine honoraire de Montréal, de M. de Foville, aussi de Saint-Sulpice, dont la réputation de science et de zèle est encore vivace au Canada, et de M. l'abbé Gustave Leclerc, autrefois de Montréal, aujourd'hui du clergé parisien.

Outre les titres que nous avons déjà mentionnés à cette distinction honorifique, M. le curé de Saint-Augustin s'imposait à l'attention de Mgr l'archevêque à cause de ses relations avec la ville de Montréal.

Dans le document que nous allons transcrire afin d'en conserver la mémoire, on verra, par exemple, que M. Brisset, lors de son voyage en notre pays, a plusieurs fois édifié les fidèles de la ville de Montréal dans l'accomplissement des différentes fonctions du ministère sacerdotal ; on verra aussi que le nouveau chanoine était l'oncle de M. l'abbé Clément Brisset, ancien vicaire de la paroisse de Saint-Joseph, dont les restes mortels reposent maintenant dans le crypte de la cathédrale.

Enfin, il est le seul curé du clergé de Paris qui ait visité le Canada ; et l'église métropolitaine du diocèse où il exerce son zèle, comme celle du diocèse de Montréal, se trouve placée sous le patronage de la Bienheureuse Vierge Marie.

EDUARDUS-CAROLUS FABRE

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA

ARCHIEPISCOPUS MARIANOPOLITANUS Etc., Etc., Etc.

*Dilecto Nobis in Christo Paulo Honorato Brisset, Sacerdoti Parisiensi,
Parocho Ecclesiæ S. Augustini, salutem in Domino.*

CUM in illustri Pariensi Ecclesia B. V. Mariæ dicata, Ecclesia nostra, pio Olerco auctore, ejusdem SS. Dei Genitricis nomen patrocini- que adeptæ fuerit, Nobis jampridem in votis fuit in nostrum collegium canonicorum, aliquem parisiensem sacerdotem, honoris titulo et fraternæ caritatis gratia, cooptatum habere.

Nobis vero cogitantibus quomodo huic honori, jam modo reum fato vacanti, provideretur, neminem visum est aptius eligendum quam te, optime et reverende Magister, qui nostræ diocesi, sacerdotalis cognationis vinculis, quæ infeliciter ante tempus rupta sunt, jampridem conjunctus,